Moque

Nº. 55

Du Vinet Latieur inur du mois de Sorent ... an Donker de la République française à des heures du suntin !

ACTE DE NAISSANCE de Maire aune monthe Stoque née à la garde - . le jour hir . . à Dup heurer du matin sile begitime de mattrem, agriculteur,

es de Chiris Aqueiron us dant in att former une

Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est Jemium Sur la déclaration à moi faite par letit mathie le que

Premier temoin, Bossusie Moque, agricultur, agé Dering wante suing and Second temoin, vincent Mourehow, agriculture ig Letrustie is and resident Dans leterior I have Enont , les déclarant et témoins , signée pour un le lavois

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Joseph Statat

maire de l'agunde - - remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte à été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

MAIRIE delagande ARRONDISSEMENT de Coulon

& true hourer du sunte

Du premies . jour du mois de d'mariol . an Jour de la République Donner fançaise, à 9ix heurer du matin

ACTE DE NAISSANCE de Louis trasment Bounais ne à Caparde . le pour d'heir file bystime dejoseph agricultur

er de Marie Vitton Dominiber entetto comme une

Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est male Sur la déclaration à moi faite par le Det fosept Asunau

Premier tomoin , Louis Bounned, agé de quarante ineg aux profision D'assisultus Dominitie en uto everyune Second temoin, from to what I someon with agriculture agi Intrustration and religion to weather to consensual and agriculture agi Intrustration to the second and agriculture agic Intrustration to the second agriculture agr CONSTATÉ, suivant la loi, par moi resent fortal. maire de la gande - . remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins,

MAIRIE de le conde

Do cinqueene jour du mois de Prairied an Douke, de la République française, à lest heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Man taptite disfroi Gibelin no a la sande le courd hur la trois heurer du Toir

file degitime De Francis Brunot

er de Marie Marthe herwite, residents en tette joursenum De la garde Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est suale

Sur la déclaration à moi faite par ledit framois Bunot Giblin

Premier temoin Jusys Gebelin , agricultur , age derings un sur

Second temoin, Chouse Bartheling agricultur ige derring -un air lows Etwont, les déclarans et témoins , signée pour vy le favoir Constaté, suivant la loi , par moi Joseph Porta

maire dela gande remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins

MAIRIE dela Garde

ARRONDISSEMENT de locky

Nº. 58 jour du mois de Praistal Du neuvieus Vountier française, à heat heurer du matine

ACTE DE NAISSANCE de Courad adam Dejunique no a logar - to jour hier . I . byge hourer du cheir

file begitime I george Dam, lablear I hatels es de Marie Rebout

Il a été vérifié que le sexe de l'enfant est male Sur la déclaration à moi faite par ledit georges avant Drinnight

Premier remoin, Couras carellion, timerent, age sequenante aus, risin and a quest

Second temoin , Louis fourmer, Signature, high I trute aus, resident a fuer Et ont, les déclarant et témoins, signés a fractation de Dessir benous

CONSTATÉ, suivant la loi , par moi Joseph Porta remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du maire delassile présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins,